Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat prend acte avec une grande émotion de la démission de Philippe Biéler

Le Conseil d'Etat a été informé ce matin, par Philippe Biéler, de l'intention de ce dernier de mettre fin à son mandat de conseiller d'Etat pour la fin de cette année. Il a pris acte de cette décision, en exprimant une intense émotion et de vifs regrets, tout en en comprenant les motifs. Il fixera très prochainement la date de l'élection partielle destinée à repourvoir le siège laissé vacant par M. Biéler.

L'annonce de la démission de M. Biéler a provoqué une émotion intense au Conseil d'Etat. Par son expérience, sa loyauté, son sens aigu de la collégialité, de la concertation et du service à la collectivité, M. Biéler a joué et joue toujours un rôle de médiateur au sein du collège gouvernemental. Il a su créer autour de sa personne un climat de confiance et son action a été déterminante dans la construction de l'esprit d'équipe qui anime le Conseil d'Etat, et qui a rendu possible, notamment, l'élaboration des grands dossiers dont le programme de législature.

Tout en regrettant profondément le départ annoncé de M. Biéler, le Conseil d'Etat en comprend les motifs. Il forme ses meilleurs voeux pour son avenir et pour les nouvelles formes qu'il choisira de donner à son engagement au service des valeurs qui lui sont chères.

Philippe Biéler, actuellement doyen de fonction et vice-président du Conseil d'Etat, assumera encore ses fonctions de conseiller d'Etat et de chef du Département des infrastructures jusqu'à la fin de l'année. Sa succession sera assurée par une élection complémentaire dont le Conseil d'Etat fixera la date très prochainement. Cette décision est soumise à l'article 113, 2e alinéa, de la nouvelle Constitution, qui stipule que "tout siège vacant est repourvu dans les nonante jours, à moins que la fin de la législature n'intervienne dans les six mois".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 2003

Jean-Claude Mermoud, président du Conseil d'Etat, 021 316 45 00